

LE DEVOIR

Article de Claude Chiasson

Édition du : mardi le 12 septembre 2006

« Pas de larmes pour eux »

Eux. Ce sont les retraités bénéficiant d'une rente provenant d'un régime de retraite dit enrichi qui clament maintenant que cette rente pourrait être insuffisante. Le genre de régime dont bénéficient les employés des gouvernements (tel que le RREGOP) et ceux de certaines grandes entreprises canadiennes. Le genre de régime dit à prestations déterminées en vertu duquel un employé acquiert une rente équivalant à 2 % de son salaire annuel pour chaque année de service. Une rente calculée souvent sur la moyenne des cinq dernières années de service (qui sont en principe les cinq années les mieux rémunérées de la vie active d'une personne). Une rente garantie jusqu'au décès et au-delà si ladite rente est réversible en faveur du conjoint survivant. Une rente de surcroît indexée du moins partiellement à l'inflation.

Or, à mon grand étonnement, certains journaux, dont Le Devoir, ont repris la semaine dernière les propos de Luc Vallerand, directeur général de l'Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP). Des propos aux allures de cris d'alarme, presque de détresse.

Genre de cris qui ont permis d'écrire dans les journaux que la retraite dorée est un mythe. Que l'appauvrissement guette à terme la plupart des bénéficiaires de tels régimes. Que plusieurs de ces bénéficiaires commencent à crier famine...

«On n'a pas prévu la valeur de l'argent. On n'a pas pris en compte le facteur inflation», aurait dit M. Vallerand.

Ce dernier faisait ici allusion au fait que vos dollars d'aujourd'hui perdront de leur pouvoir d'achat, grugés qu'ils le seront au fil des ans par l'inflation. Or il semblerait que d'actuels rentiers de ces riches régimes vivent cet effet d'appauvrissement au point de s'en alarmer.

Oui, que fut mon grand étonnement de lire que l'Association veut briser le mythe de la retraite dorée, qu'elle souhaite une prise de conscience des intervenants et décideurs (ici, il faut comprendre le gouvernement et quelques grandes entreprises) afin qu'ils reconnaissent qu'il y a un problème qui ira en s'exacerbant.

Pauvres bougres que sont ces malheureux bénéficiaires de régimes riches. Imaginez maintenant de quoi il retourne pour les autres travailleurs -- la majorité -- qui participent à un régime moins généreux ou qui, tout simplement, n'ont pas

cette possibilité de le faire (ils sont nombreux dans cette situation) ? Aussi bien leur dire qu'être pauvre à la retraite est pour eux une fatalité.

Mais M. Vallerand, qui a dit que les régimes de retraite, aussi riches soient-ils, devaient assurer à leurs bénéficiaires une retraite dorée sans aucun autre effort sur le plan de l'épargne ? Personne.

Les régimes de retraite accordés aux employés gouvernementaux constituent, soyez en sûr, un solide coup de pouce pour y parvenir. Plusieurs de ces travailleurs se verront garantir une rente annuelle de 30 000 \$ à 40 000 \$. De surcroît, une rente qui leur sera versée plus longtemps qu'auparavant, puisque l'espérance de vie des hommes et des femmes a nettement grimpé depuis deux décennies.

Voyons ce que vaut en dollars actuels une rente initiale de 40 000 \$ versée à partir de 55 ans et diminuée à 60 ans de la rente du Québec et puis à 65 ans de la rente de la sécurité de la vieillesse. En tenant compte des pleines rentes gouvernementales établies à la fin 2005, une personne prenant sa retraite à 55 ans et percevant initialement une rente de 40 000 \$ recevra de son régime de retraite (si celui-ci intègre les rentes gouvernementales lorsqu'elles sont perçues) une rente moyenne annuelle de près 32 570 \$ en supposant qu'elle vive jusqu'à 80 ans.

Sur la base d'un rendement composé annuel de 6 %, percevoir cette rente moyenne pendant 25 ans équivaut à recevoir en dollars d'aujourd'hui un magot de 416 332 \$. Évidemment, il s'agit ici de dollars avant impôt. En supposant un taux d'impôt effectif de 40 %, ce joli magot de 416 332 \$ devient un actif après impôt d'une valeur actuelle de 249 805 \$.

Cet actif après impôt ne suffit pas pour prétendre à une retraite aisée à 55 ans. Pour ma part, une personne seule qui désire prendre sa retraite à 55 ans doit posséder aujourd'hui un avoir net après impôt de 597 000 \$ (cela pour vivre à 2,5 fois son seuil de pauvreté). Mais, admettez que c'est là un sapristi bon coup de pouce que donne un régime enrichi pour accumuler l'avoir suffisant pour prétendre à une retraite convenable.

Bien sûr, ces pauvres bougres bénéficiaires d'un régime de retraite enrichi se doivent d'épargner en sus de cotiser audit régime. Ce que, je présume, ils ont fait ne serait-ce qu'en remboursant au fil des ans l'hypothèque de leur résidence principale. Il s'agit là d'un actif après impôt dont la valeur marchande avoisine certainement 200 000 \$.

Je présume enfin que ces pauvres bougres sont parvenus à bâtir un portefeuille hors REER d'une valeur à peu près équivalente à leur résidence. Un portefeuille hors REER constitué en bonne partie d'actions de grandes entreprises dont la plus-value potentielle et les dividendes croissants les protégeront des méfaits de l'inflation (comme d'ailleurs leur résidence).

S'ils ne l'ont pas fait, tant pis pour eux. Car accéder à une retraite aisée n'est pas chose facile. Pour personne. Les bénéficiaires de régime de retraite enrichi partent cependant avec une bonne longueur d'avance sur la plupart des autres travailleurs en quête également d'un avoir suffisant pour leurs vieux jours.

Aussi, point de larmes je ne verserai pour ceux qui, aujourd'hui, trouvent que leur rente de tels régimes enrichis est insuffisante. Et de grâce, j'espère que ni nos gouvernements ni nos grandes entreprises ne donneront suite à vos doléances, M. Vallerand.